

REVUE

Libre

17
2017

L'affaire
La Barre

17
|
2017

L'affaire La Barre

R E V U E

voltaire

I. AUTOUR DE L'AFFAIRE LA BARRE

Myrtille Méricam-Bourdet

Réinvestir l'affaire La Barre

Éric Wenzel

Les juges, les témoignages et les aveux : l'affaire du chevalier de La Barre au prisme de la procédure criminelle de l'Ancien Régime

Laetitia Saintes

De la barbarie des robes noires. L'affaire La Barre vue sous l'angle des discours voltairiens

Russell Goulbourne

« Il y a enfin des spectateurs qui n'aiment point du tout de pareilles pièces » : Voltaire, La Barre et la référence théâtrale

Alain Sager

Si l'humanité n'existait pas, faudrait-il l'inventer ? L'anthropologie voltairienne après l'affaire La Barre

Salwa Ben Sassi-Taktak

Lire Voltaire à la lumière de l'affaire La Barre : le cas du *Dictionnaire philosophique*

Christiane Mervaud

Les deux réécritures de l'affaire La Barre dans les *Questions sur l'Encyclopédie*

John R. Iverson

Les manuscrits de Saint-Pétersbourg et la genèse du *Cri du sang innocent*

Stéphanie Géhanne-Gavoty

De l'assassinat juridique dans la *Correspondance littéraire* de Grimm : un traitement voltairien de l'affaire La Barre ?

Linda Gil

« La philosophie peut-elle réparer les maux affreux qu'a fait[s] la superstition ? » Condorcet, l'affaire du chevalier de La Barre et l'édition de Kehl des *Œuvres complètes* de Voltaire

Charles Coutel

L'apprentissage de la justice dans la liberté. Actualité de la *Vie de Voltaire* de Condorcet

Nicolas Morel

La lettre à « M. Pasquier », de Voltaire à Beuchot : les affaires judiciaires entre réaction et canonisation

II. INÉDITS ET DOCUMENTS

Natalia Speranskaya

Les manuscrits se rapportant à l'affaire La Barre – d'Étallonde conservés à la Bibliothèque de Voltaire à Saint-Pétersbourg

Christophe Paillard

L'exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760. L'auto-annotation de BV3464-1, modèle de BV3462-2, « Keate » et « Balleidier »

François Moureau

Une lettre en partie inédite de Jean-Baptiste Rousseau à Voltaire sur *La Ligue* (Vienne, 11 mai 1722 ; D105)

Nicholas Cronk

Un nouveau correspondant de Voltaire : une lettre inédite de Voltaire à Louis Joseph de Lalive d'Épinay (D11881a)

Ruggero Sciuto

The duc de Richelieu, Voltaire, and Mme du Barry: an Unpublished Letter from the *cabinet noir* (D18516a)

François Moureau

Un écho inédit de Voltaire « mourant » et de la première d'*Irène* par le pharmacien Cadet de Vaux

III. COMPTES RENDUS

ISBN :
979-10-231-2537-5

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

R E V U E

voltaire

n° 17 • 2017

L'affaire La Barre



Ouvrage publié avec le concours de l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017

© Sorbonne Université Presses, 2022

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0566-7

PDF numériques :

Voltaire17 · L'affaire La Barre	979-10-231-1508-6
Voltaire17 · Myrtille Méricam-Bourdet · Réinvestir l'affaire La Barre	979-10-231-2530-6
Voltaire17 · Éric Wenzel · Les juges, les témoignages et les aveux...	979-10-231-2531-3
Voltaire17 · Lætitia Saintes · De la barbarie des robes noires...	979-10-231-2532-0
Voltaire17 · Russel Goulbourne · Voltaire, La Barre et la référence théâtrale	979-10-231-2533-7
Voltaire17 · Alain Sager · L'anthropologie voltairienne après l'affaire La Barre	979-10-231-2534-4
Voltaire17 · Salwa Ben Sassi-Taktak · Lire Voltaire à la lumière de l'affaire La Barre...	979-10-231-2535-1
Voltaire17 · Christiane Mervaud · Les deux réécritures de l'affaire La Barre...	979-10-231-2536-8
Voltaire17 · John R. Iverson · Les manuscrits de Saint-Petersbourg...	979-10-231-2537-5
Voltaire17 · Stéphanie Géhanne-Gavoty · De l'assassinat juridique...	979-10-231-2538-2
Voltaire17 · Linda Gil · Condorcet, l'affaire du chevalier de La Barre...	979-10-231-2539-9
Voltaire17 · Charles Coutel · L'apprentissage de la justice dans la liberté...	979-10-231-2540-5
Voltaire17 · Nicolas Morel · Lettre de Voltaire à Beuchot...	979-10-231-2541-2
Voltaire17 · Natalia Speranskaya · Les manuscrits se rapportant à l'affaire La Barre...	979-10-231-2542-9
Voltaire17 · Christophe Paillard · L'exemplaire maître des Œuvres de Voltaire...	979-10-231-2543-6
Voltaire17 · François Moureau · Une lettre en partie inédite de Jean-Baptiste Rousseau à Voltaire...	979-10-231-2544-3
Voltaire17 · Nicholas Cronk · Un nouveau correspondant de Voltaire...	979-10-231-2545-0
Voltaire17 · Ruggero Sciuto · The duc de Richelieu, Voltaire, and Mme du Barry...	979-10-231-2546-7
Voltaire17 · François Moureau · Un écho inédit de Voltaire...	979-10-231-2547-4
Voltaire17 · Comptes rendus	979-10-231-2548-1

Mise en page Atelier Christian Miller
Adaptation numérique Emmanuel Marc DUBOIS (Issigeac)
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60
sup@sorbonne-universite.fr
sup.sorbonne-universite.fr

SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations.....	7
---------------------------------------	---

I

AUTOUR DE L'AFFAIRE LA BARRE

Section coordonnée par Myrtille Méricam-Bourdet

Réinvestir l'affaire La Barre Myrtille Méricam-Bourdet	11
Les juges, les témoignages et les aveux : l'affaire du chevalier de la barre au prisme de la procédure criminelle de l'ancien régime Éric Wenzel.....	17
De la barbarie des robes noires. L'affaire La Barre vue sous l'angle des discours voltairiens Laetitia Saintes	29
« Il y a enfin des spectateurs qui n'aiment point du tout de pareilles pièces » : Voltaire, La Barre et la référence théâtrale Russell Goulbourne.....	45
Si l'humanité n'existait pas, faudrait-il l'inventer ? De l'anthropologie voltairienne après l'affaire La Barre Alain Sager	55
Lire Voltaire à la lumière de l'affaire La Barre : le cas du <i>Dictionnaire philosophique</i> Salwa Ben Sassi-Taktak	67
Les deux réécritures de l'affaire La Barre dans les <i>Questions sur l'Encyclopédie</i> Christiane Mervaud.....	77
Les manuscrits de Saint-Petersbourg et la genèse du <i>Cri du sang innocent</i> John R. Iverson.....	103
De l'assassinat juridique dans la <i>Correspondance littéraire</i> de Grimm : Un traitement voltairien de l'affaire La Barre ? Stéphanie Géhanne-Gavoty	125
« La philosophie peut-elle réparer les maux affreux qu'a fait[s] la superstition ? » Condorcet, L'affaire du chevalier de La Barre et l'édition de Kehl des <i>Œuvres complètes</i> de voltaire Linda Gil.....	143

L'apprentissage de la justice dans la liberté. Actualité de la <i>Vie de Voltaire</i> de Condorcet Charles Coutel.....	159
La lettre à « M. Pasquier », de Voltaire à Beuchot : Les affaires judiciaires entre réaction et canonisation Nicolas Morel.....	167

II INÉDITS ET DOCUMENTS

Les manuscrits se rapportant à l'affaire La Barre – d'Étallonde conservés à la bibliothèque de Voltaire à Saint-Pétersbourg* Natalia Speranskaya.....	181
4 L'exemplaire maître des œuvres de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760. L'auto-annotation de BV3464-1, modèle de bv3462-2, « keate » et « balleidier » Christophe Paillard, avec la collaboration d'Alla Zlatopolskaya.....	261
Une lettre en partie inédite de Jean-Baptiste Rousseau à Voltaire sur <i>La Ligue</i> (Vienne, 11 mai 1722 ; D105) François Moureau.....	297
Un nouveau correspondant de Voltaire : une lettre inédite de voltaire à Louis Joseph de Lalive d'Épinay (D11881a) Nicholas Cronk.....	301
The duc de Richelieu, Voltaire, and Mme du Barry: an unpublished letter from the <i>Cabinet noir</i> (d18516a)* Ruggero Sciuto.....	309
Un écho inédit de Voltaire « mourant » et de la première d' <i>Irène</i> par le pharmacien Cadet de Vaux François Moureau.....	315

III
COMPTES RENDUS

Section coordonnée par Gillian Pink et Antoine Villard

<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 51A, <i>Recueil des facéties parisiennes</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2015, xxx + 592 p. Olivier Ferret.....	321
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 58, <i>Œuvres de 1764</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2016, xxvi + 610 p. Édouard Languille	327
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 70A, <i>Writings of 1769 (IIA)</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2015, xx + 465 p. Sylvain Menant.....	332
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 70B, <i>Writings of 1769 (IIB)</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2016, xviii + 342 p. Alain Sandrier	334
Voltaire, <i>Zaïre</i> , éd. Pierre Frantz, Paris, Gallimard, coll. « Folio théâtre », 2016, 249 p. Laurence Daubercies	338
Catherine II de Russie et Friedrich Melchior Grimm, <i>Une correspondance privée, artistique et politique au siècle des Lumières</i> , t. I, 1764-1778, édition critique par Sergueï Karp, avec la collaboration de Georges Dulac, Christoph Frank, Sergueï Iskioul, Gérard Kahn, Ulla Kölving, Nadezsda Plavinskaia, Vladimir Rjéousti et Claus Scharf, Ferney-Voltaire/Moscou, Centre international d'étude du XVIII ^e siècle/Monuments de la pensée historique, 2016, lxxxiv + 341 p. Christophe Paillard.....	341
Olivier Ferret, <i>Voltaire dans l'Encyclopédie</i> , Paris, Société Diderot, coll. « L'atelier », 2016, 413 p. Antoine Villard	349
Gail K. Noyer, <i>Voltaire's Revolution: Writings from His Campaign to Free Laws from Religion</i> , Amherst/New York, Prometheus, 2015, 397 p. Patrick Neiertz.....	357
Agenda de la SEV.....	361

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Bengesco	Georges Bengesco, <i>Voltaire. Bibliographie de ses œuvres</i> , Paris, Librairie académique Perrin, 1882-1890, 4 vol.
BnC	<i>Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs : t. 214 ; Voltaire</i> , éd. H. Frémont et autres, Paris, 1978, 2 vol.
BV	M. P. Alekseev et T. N. Kopreeva, <i>Bibliothèque de Voltaire : catalogue des livres</i> , Moscou, 1961.
CL	Grimm, Diderot, Raynal, Meister et autres, <i>Correspondance littéraire, philosophique et critique</i> , éd. M. Tourneux, Paris, Garnier, 1877-1882, 16 vol.
CN	<i>Corpus des notes marginales de Voltaire</i> , Berlin/Oxford, Akademie-Verlag/Voltaire Foundation, 1979- [8 vol. parus].
D	Voltaire, <i>Correspondence and related documents</i> , éd. Th. Besterman, <i>OCV</i> , t. 85-135, Oxford, Voltaire Foundation, 1968-1977.
<i>Dictionnaire général de Voltaire</i>	R. Trousson et J. Vercruyse (dir.), <i>Dictionnaire général de Voltaire</i> , Paris, H. Champion, 2003.
<i>Encyclopédie</i>	<i>Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1765, 17 vol. ; <i>Recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1762-1772, 9 vol.
Ferney	George R. Havens et Norman L. Torrey, <i>Voltaire's catalogue of his library at Ferney</i> , <i>SVEC</i> , n° 9 (1959).
Fr.	Manuscrits français (BnF).
<i>Inventaire Voltaire</i>	J. Goulemot, A. Magnan et D. Masseur (dir.), <i>Inventaire Voltaire</i> , Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1995.
K84	<i>Œuvres complètes de Voltaire</i> , [Kehl], Société littéraire typographique, 1784-1789, 70 vol. in-8°.

M	Voltaire, <i>Œuvres complètes</i> , éd. L. Moland, Paris, Garnier, 1877-1882, 52 vol.
n.a.fr.	Nouvelles acquisitions françaises (BnF).
OCV	<i>Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire</i> , Oxford, Voltaire Foundation [édition en cours].
OH	Voltaire, <i>Œuvres historiques</i> , éd. R. Pomeau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957.
OUSE	<i>Oxford University Studies in the Enlightenment</i> , Oxford, Voltaire Foundation.
SVEC	<i>Studies on Voltaire and the Eighteenth Century</i> , Oxford, Voltaire Foundation.
VST	R. Pomeau, R. Vaillot, Ch. Mervaud et autres, <i>Voltaire en son temps</i> , 2 ^e éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1995, 2 vol.
8 w75G	Voltaire, <i>La Henriade, divers autres poèmes et toutes les pièces relatives à l'épopée</i> , Genève, [Cramer et Bardin], 1775, 40 vol. in-8° [édition dite « encadrée »].

I

Autour de l'affaire La Barre

Section coordonnée par Myrtille Méricam-Bourdet

LES MANUSCRITS DE SAINT-PÉTERSBOURG
ET LA GENÈSE DU *CRI DU SANG INNOCENT*

John R. Iverson

Whitman College (États-Unis)

Avant d'arriver à Saint-Pétersbourg pour consulter les célèbres manuscrits de Voltaire, la lecture systématique des documents publiés par V. S. Lublinsky dans les *Textes nouveaux de la correspondance de Voltaire*¹ m'avait permis de repérer l'original d'un document signé par Charles-François-Marcel Moïsnel, que Voltaire intègre vers la fin du *Cri du sang innocent* (1775). Dans ce document, Moïsnel avoue que, sous la contrainte de l'interrogation, il a dit tout ce que voulaient ses juges : « [...] je dis oui, toutes les fois que ce soicourt m'ordonna de dire oui, sans savoir un seul mot de ce qu'on me demandait » (f^o 113r; Lublinsky, p. 131). Dans ce même volume se trouve également une lettre adressée au marquis de Florian le 31 mars 1775 par Charles Joseph Dumaisniel, seigneur de Belleval, auquel Voltaire avait attribué la responsabilité presque exclusive de la persécution des jeunes Abbevillois dans sa *Relation de la mort du chevalier de La Barre*. Or, dans cette lettre, Belleval parle d'un document préparé par Florian (ou Voltaire) qu'on veut faire signer par Moïsnel : « après mes Recherches j'ai decouvert que mr moïsnel Etoit a tournay dans le pays de la reine, je lui ai Ecrit et lui mande de menvoyer sous Enveloppe la Copie signée de luý du Billet que vous mavez adressé [...] » (f^o 114r-v; Lublinsky, p. 130). La déclaration correspondante de Moïsnel est datée de la semaine suivante, « a tournay ce 5 avril 1775 » (f^o 113r; Lublinsky, p. 132).

Les implications de cette convergence des deux documents sont claires : deux mois seulement avant la publication du *Cri du sang innocent*, Voltaire et Florian ont travaillé de concert avec le seigneur de Belleval pour créer un élément significatif qui sera intégré à ce texte. La déclaration de Moïsnel n'est donc pas, comme l'indique Robert Granderoute dans son édition critique du *Cri du sang*

1 V. S. Lublinsky, *Textes nouveaux de la correspondance de Voltaire*, t. II, *Lettres à Voltaire*, Moscou/Leningrad, Éditions de l'Académie des sciences de l'URSS, 1970 [désormais, Lublinsky]. Pour les documents publiés par Lublinsky, nous indiquons le numéro du folio dans le tome VI des manuscrits conservés dans la Bibliothèque de Voltaire à la Bibliothèque nationale de Russie de Saint-Pétersbourg (BnR, BV5-240).

innocent, une « lettre vraisemblablement fictive² », mais elle ne constitue pas non plus un aveu spontané du jeune homme. Il faut reconnaître qu'elle a été préparée pour lui par le philosophe en vue de son utilisation dans cet ouvrage ; c'est elle qui permet à l'auteur (qui s'exprime par le truchement de Gaillard d'Étallonde) d'écarter absolument le témoignage de Moisnel et d'invalider l'ensemble de la procédure : « Je suis donc en droit de récuser de vains témoignages qu'on lui arracha par tant de menaces, et qu'il a désavoués ; ainsi que je me crois en droit de faire déclarer nulle toute la procédure de mes trois juges³ ». Cette découverte faite parmi les lettres publiées par Lublinsky soulevait donc pour moi bien d'autres questions à propos de la genèse du *Cri du sang innocent*, puisque l'*Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque de Voltaire* de Fernand Caussy indiquait l'existence d'autres documents qui pourraient contribuer à notre connaissance de ce texte.

Grâce à la publication de cet inventaire en 1913, on sait que le tome VI des manuscrits de Saint-Petersbourg contient un grand nombre de documents portant sur le « Procès du chevalier de La Barre⁴ ». Le contenu précis de ces documents est resté néanmoins mal connu jusqu'à nos jours. Caussy lui-même minimisa leur importance : « Tels qu'ils subsistent dans les portefeuilles de Voltaire, les interrogatoires d'Abbeville, les lettres adressées à Florian par les parents des accusés, n'ajoutent guère à ce qu'on sait du drame⁵ ». Lublinsky n'a par la suite publié qu'une partie de ces papiers, car son projet étant en priorité consacré à la correspondance de Voltaire, il a laissé de côté d'autres documents où le philosophe n'était pas directement impliqué. Dernier maillon de cette chaîne défectueuse, Theodore Besterman négligea d'intégrer dans son édition de la correspondance un certain nombre de documents publiés par Lublinsky. Pour cette raison, ces éléments essentiels du dossier ont échappé à l'attention des chercheurs et n'ont pas été pris en compte lors des éditions critiques de la *Relation de la mort du chevalier de La Barre* et du *Cri du sang innocent*⁶.

Cependant, les documents qui se trouvent dans le tome VI des manuscrits de Voltaire conservés à la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Petersbourg⁷ sont d'une richesse extraordinaire. Lettres inédites, extraits de la procédure annotés de la main de Voltaire, pièces annexes : cet ensemble de documents fournit des renseignements révélateurs sur la reprise de l'affaire La Barre par Voltaire

2 Voir *Le Cri du sang innocent*, éd. Robert Grandroute, *OCV*, t. 77a (2004), p. 313.

3 *Ibid.*

4 Fernand Caussy, *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque de Voltaire conservée à la Bibliothèque Impériale Publique de Saint-Petersbourg* [1913], Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 23-26.

5 Fernand Caussy, « Les manuscrits de Voltaire à Saint-Petersbourg », *Le Correspondant*, t. 254 (25 mars 1914), p. 1155.

6 Voir respectivement *OCV*, t. 63b (2008) et t. 77a.

7 Je remercie Natalia Speranskaya, conservatrice de la Bibliothèque de Voltaire, et son équipe pour leur accueil.

en 1773-1775⁸. Il est vrai que ces documents ne résolvent pas définitivement la question du rôle joué par chacun dans la condamnation du chevalier en 1766. Mais, ils nous permettent de suivre avec beaucoup plus de netteté les démarches du philosophe lorsqu'il remanie l'article « Justice » des *Questions sur l'Encyclopédie*⁹ et intervient en faveur de Gaillard d'Étallonde en composant *Le Cri du sang innocent* en 1775. Pour appuyer la demande de ce jeune homme, qui tente de revenir en France, et pour répondre aux plaintes de la famille de Dumaisniel de Belleval, Voltaire rouvre le dossier de cette affaire, ce qui l'amène à réviser de manière fondamentale sa version des faits. Les manuscrits du tome VI documentent la genèse de cette nouvelle perspective.

LES RELATIONS DE VOLTAIRE AVEC GAILLARD D'ÉTALLONDE

La première question qui se pose concerne les relations de Gaillard d'Étallonde avec Voltaire et son rôle dans l'élaboration du *Cri du sang innocent*. On se rappelle que ce camarade du chevalier de La Barre fut condamné par contumace à être exécuté avec lui mais que, s'étant enfui à Wesel en territoire prussien, il s'enrôla dans l'armée de Frédéric II et poursuivit son service jusqu'en 1788¹⁰. Au cours de l'année 1767, il reçut plusieurs lettres de Voltaire auxquelles il répondit avec régularité¹¹. Une de ces lettres, conservée à Saint-Petersbourg, contient le remerciement de d'Étallonde pour un envoi de livres¹². Il est intéressant de noter qu'à cette date, Voltaire garde ostensiblement l'anonymat dans sa correspondance avec le jeune homme, discrétion qu'il essaie de maintenir toujours lorsque d'Étallonde habite chez lui¹³. A-t-il peur de se compromettre dans cette affaire ou, au contraire, craint-il qu'une association trop étroite avec

- 8 Ces documents inédits sont publiés par les soins de la conservatrice : voir Natalia Speranskaya, « Les manuscrits se rapportant à l'affaire La Barre – D'Étallonde conservés à la Bibliothèque de Voltaire à Saint-Petersbourg » [désormais, Speranskaya], ici-même, p. 181-259.
- 9 On se reportera sur ce point à l'article de Christiane Mervaud, « Les deux réécritures de l'affaire La Barre dans les *Questions sur l'Encyclopédie* », ici-même p. 77-101.
- 10 Sur les relations de Voltaire avec d'Étallonde, voir l'introduction au *Cri du sang innocent*, éd. cit., p. 219-233. Le retour définitif de d'Étallonde en France s'effectue grâce à une demande de lettres d'abolition, accompagnée d'après R. Grandroute d'un « reniement dont eût rougi son généreux bienfaiteur [Voltaire] » (*ibid.*, p. 266).
- 11 Voir, par exemple, les lettres de Voltaire au marquis de Florian du 2 février 1767 (D13911) et du 9 juin 1767 (D14218).
- 12 D14438, 23 septembre 1767. Caussy fait une erreur dans son *Inventaire* en confondant systématiquement « Moïsnel » avec « Morival », nom dont Gaillard d'Étallonde se servait en Allemagne. Ainsi, il indique que le f° 88 est une « Lettre de Moïsnel à *** » (p. 25).
- 13 Voir sa lettre au marquis de Condorcet, 23 novembre 1774 : « Pour moi, je n'ai jamais eu dessein de gêner cette affaire en y paraissant, puisque je l'ai léguée à vous, à M^r D'Alembert, à M^r D'Argental, et à mon neveu d'Hornoy, très capable de vous servir avec un zèle infatigable, dans le labyrinthe parlementaire. C'est à moi de me taire, de me cacher, et à vous d'agir » (D19196).

lui nuise aux intérêts de d'Étallonde? Quoi qu'il en soit, cette attitude sera prolongée dans *Le Cri du sang innocent*, écrit au nom de ce dernier.

En 1774, d'Étallonde revient en France avec l'aide de Voltaire, attiré par l'espoir de récupérer une partie de l'héritage maternel, et l'on pourrait penser que son séjour de plus d'un an à Ferney le mettait à portée de seconder les efforts de Voltaire pour sa défense. En fait, seuls deux documents écrits de la main très soignée de d'Étallonde semblent y contribuer. Le premier, très bref, fournit des renseignements sur le service militaire des proches parents du condamné¹⁴, tandis que le second est une demande de sauf-conduit. Contrairement à ce qu'indiquent Caussy et Besterman, ce dernier document n'est pas identique à celui publié par Besterman sous le titre « Draft petition concerning Étallonde, December 1774 »¹⁵. Il s'agit plutôt d'un texte dont la fonction est distincte, qui correspond aux indications de Voltaire dans une série de lettres datées du 16 janvier 1775¹⁶. Comme *Le Cri du sang innocent* qui porte l'adresse de Neuchâtel, ce texte est signé « A Vesel ». En principe, d'Étallonde n'a toujours pas la permission d'être en France; il faut donc déguiser le lieu de sa retraite¹⁷.

106

Ces deux documents participent de l'évolution stratégique de Voltaire au début de l'année 1775, tout en indiquant pourquoi, finalement, d'Étallonde ne soutient pas plus activement sa propre cause. Les renseignements qu'il fournit sur le service militaire des membres de sa famille sont d'abord intégrés dans la demande de sauf-conduit et dans la « Requête au Roi » avant de se retrouver dans le deuxième paragraphe du *Cri du sang innocent*¹⁸. Et tous ces documents maintiennent la fiction que d'Étallonde était déjà hors de France au moment de son accusation¹⁹. D'ailleurs, c'est pour cette raison qu'il est incapable de fournir des précisions sur la procédure. Dans la demande de sauf-conduit, il

14 Ici encore, Caussy met « Moïsel » à la place de « Morival » (f° 84, *Inventaire...*, op. cit., p. 24).

15 Le texte publié par Besterman se trouve parmi les appendices, D.app.403.

16 Voir D19288, D19289, D19290 et D19291.

17 Voltaire plaisante à ce sujet en écrivant au comte d'Argental, le 22 janvier 1775 : « [...] Tâchez de nous faire avoir un saufconduit bien honorable, et qui ne soit pas dans la forme commune. Puissé-je vous amener mon très estimable infortuné, qui est sans doute actuellement à Vesel, comme s^t François Xavier était en deux lieux à la fois, et comme cela est très commun parmi nous ! » (D19303).

18 « Plusieurs de mes parents sont morts au service de l'État. J'ai un frère capitaine au régiment de Champagne » (*Le Cri du sang innocent*, éd. cit., p. 279-280). Dans la demande de sauf-conduit, d'Étallonde se déclare « frère du chevalier de Boëncourt capitaine au régiment de Champagne, neveu de deux chevaliers de S^t. Louis tués au service du feu Roi » (f° 105r).

19 « J'étais dans la Gueldre en 1765, où j'apprenais la langue allemande, et un peu de mathématique pratique, deux choses nécessaires à un officier; lorsque le bruit que j'étais impliqué dans un procès criminel au présidial d'Abbeville, parvint jusqu'à moi » (*Le Cri du sang innocent*, éd. cit., p. 280). Dans la demande de sauf-conduit, « Il represente qu'en 1765 dans son extrême jeunesse, étant hors du royaume pour apprendre l'allemand, et se rendre plus capable de servir sa Majesté, il fut impliqué dans une affaire criminelle par devant quelques gradués d'Abbeville, et même par devant un juge qui n'était pas gradué » (f° 105r-v). Voir également D.app.403 : « Il représente qu'étant dans une extrême jeunesse en 1765, il apprit en Gueldre où il apprenait

proteste qu'il n'a « pu être instruit plutôt dans les armées étrangères de cette prevarication » (f° 105v). Dans *Le Cri du sang innocent*, la même logique justifie le caractère fragmentaire de ses connaissances : « Sire, mon application à mes devoirs ne m'a permis d'être instruit plus tôt des détails de cette Saint-Barthelemi d'Abbeville. Je ne sais que d'aujourd'hui que l'on destinait trois autres enfants à cette boucherie²⁰ ». En fait, Voltaire ne fait qu'adopter ici un argument qui lui est présenté d'abord par le marquis de Florian et par Louis Jean Baptiste Gaillard de Framicourt, frère de l'accusé²¹, et qu'il a fini par répéter lui-même dans sa propre correspondance²². Il s'avère finalement que d'Étallonde lui-même n'est pas du tout au fait des détails du dossier juridique ; Voltaire comprend qu'il faudra avoir un accès direct à la procédure officielle.

LA PROCÉDURE D'ABBEVILLE EN EXTRAITS

Les documents qui se trouvent en tête du tome VI des manuscrits de Saint-Petersbourg fournissent bien des renseignements à cet égard. À côté d'un exemplaire du *Cri du sang innocent* (f° 55-66) et d'une copie imprimée de l'*Arrêt de la Cour de Parlement qui confirme une sentence rendue par la sénéchaussée de Ponthieu, à Abbeville, le 28 février 1766* (f° 51-54), sont regroupées deux consultations d'avocat datées de 1766 (f° 46-49, 50), la sentence rendue dans un cas ultérieur de croix brisée (f° 77-78) et, ce qui est du plus grand intérêt, une série d'extraits tirés des « informations » (c'est-à-dire des dépositions des témoins) et des « interrogatoires » (f° 1-45). Ces extraits sont d'une valeur inestimable dans la mesure où ils indiquent les voies par lesquelles Voltaire se renseigne sur l'affaire et nous montrent sa manière de travailler avec ses sources. On peut affirmer avec quelque assurance que c'est précisément à partir de ces extraits que Voltaire compose une partie importante du *Cri du sang innocent*.

Ces extraits se présentent dans l'inventaire dressé par Caussy selon un ordre chronologique, chacun portant la date d'une étape précise de la procédure. Après l'« Accusation du sieur d'Étallonde » (f° 1-14), viennent les informations du 26 septembre (f° 15), du 28 septembre (f° 17) et du 5 décembre 1765 (f° 19), suivies des interrogatoires de Moïsnel d'abord, de La Barre ensuite (f° 21-39), puis

alors l'allemand, qu'il était impliqué dans une affaire criminelle par devant quelques gradués d'Abbeville, et même par devant un juge qui n'était pas gradué ».

20 *Le Cri du sang innocent*, éd. cit., p. 294.

21 Voir les lettres respectives de ces deux correspondants : D18776, 28 janvier 1774 ; D18846, 11 mars 1774.

22 Voir la lettre de Voltaire à Frédéric II du 7 décembre 1774 : « Il écrit aujourd'hui à votre ambassadeur ; mais il attend les pièces de son abominable procès, sans lesquelles on ne peut rien faire ; il est moins instruit que personne de tout ce qui s'est fait pendant son absence, car il partit dès le premier moment que l'affaire commença à éclater. Tout ce qu'il sait, c'est qu'elle fut l'effet d'une tracasserie de province et d'une inimitié de famille » (D19213).

des « jugements » du 6 et du 28 février 1766 (f^o 41, 43). Mais il ne s'agit nullement d'une transcription intégrale de ces différents éléments de la procédure, puisque chaque extrait (à l'exception de l'« Accusation ») se limite à une page ou deux, et que ces documents réunissent parfois des informations saisies dans divers endroits du dossier complet. Ainsi, par exemple, l'« Accusation » recopie des passages des 7^e et 38^e pièces du dossier officiel, tel qu'il est conservé aux Archives nationales, tandis que l'« Addition d'information, 28 septembre 1765 et jours suivants » (f^o 17) réunit sur une même feuille des passages tirés du folio 13 et du folio 100 de la 8^e pièce²³. Ces documents représentent donc une version très réduite de la procédure, version qui tend à en faire ressortir les aspects les plus douteux et contradictoires.

108

Est-il possible que ces extraits aient été envoyés à Voltaire par Mme Dumaisniel, belle-fille du seigneur de Belleval? Rien ne permet de l'affirmer positivement, mais déjà dans la lettre que celle-ci adresse au marquis de Florian le 19 novembre 1773, elle déclare être en possession d'une documentation abondante qu'elle aimerait partager avec Voltaire :

j'aurais pü joindre a cette lettre la copie des deux plaintes qu'a occasionné ce proces, lamende honorable de l'eveque Damiens, la liste des temoins et leurs depositions, les billets originaux que moinel lun des accusés escrit a mon beau pere, mais le paquet auroit été enorme. faites mois seulement la grace, d'offrir tous ces papiers a Monsieur de Voltaire, en cas quil en soit curieux. je les lui ferai passer. (f^o 99v)

Un an plus tard, dans une lettre datée du 1^{er} janvier 1775, cette même correspondante fait référence aux « depositions que je vous ai envoi[é]es » (f^o 102r), ainsi qu'au « certificat [de Moisnel] que je vous ai envoyé » (f^o 96v). Ce qui est sûr, c'est qu'une tierce personne – cela pourrait aussi être le neveu d'Hornoy, conseiller au parlement de Paris – a fait préparer ces extraits pour Voltaire afin de faciliter une tâche qui, autrement, l'aurait mis face à un dossier de « six mille pages » (D19303). Ils constituent donc un instrument de travail significatif qui contribue à former le regard du philosophe sur l'affaire La Barre.

Il est certain que Voltaire a réellement consulté ces documents avec une attention minutieuse, ce fait étant établi par de nombreuses traces de lecture. C'est-à-dire que nous sommes ici en présence d'un cas hautement suggestif de *marginalia*, le philosophe ayant mis à profit ces extraits en composant *Le Cri du sang innocent*. À titre d'exemple, citons l'extrait du « 12 octobre 1765. Deuxième interrogatoire du sieur de La Barre ». Sur cette page, Voltaire a marqué d'un

²³ Les documents des Archives nationales sont cités par R. Grandroute dans les notes qui accompagnent le texte du *Cri du sang innocent*, éd. cit., p. 302-303.

trait vertical la réponse du chevalier lorsqu'on lui demande « s'il n'a point dit au sr d'Étallonde quil connoissoit un pretre qui pourroit leur envoyer des hosties consacrées et ce qu'il vouloit faire de ces hosties et quel etoit le nom de ce pretre » (f° 33v). Dans *Le Cri du sang innocent*, Voltaire résume ainsi la réponse du jeune homme : « Il répondit avec un juste mépris. Mais il ajouta qu'il y avait en effet un curé à Yvernot, qui aurait pu, à ce qu'on disait, prêter des hosties, mais que ce curé était en prison²⁴ ». Or, il est évident que Voltaire a puisé ces détails dans l'extrait de la procédure : « [...] lui cependant dit quil connoissait un pretre quil [?] etre capable de donner des hosties consacrées que le pretre dont il a entendu parler etoit un curé quil a vu dans une maison de force à Yvernot près de chez luy qu'on luy a dit etre un mauvais sujet²⁵ ». On peut également voir que ce sont ces extraits qui informent directement le langage utilisé par Voltaire, plutôt que le « Résumé du proces verbal d'Abbeville avec les réponses » reproduit en appendice de l'édition critique du *Cri du sang innocent*²⁶. S'il est vrai, comme l'indique l'éditeur, que ce « Résumé » suggère le mouvement général de la seconde partie du *Cri*, il est cependant nécessaire de revenir aux extraits de Saint-Petersbourg pour connaître les expressions particulières qui se retrouvent dans le texte définitif. Ainsi, s'agissant de la déposition d'Antoine Watier, le « Résumé » ne contient qu'une version très réduite de son témoignage : « Antoine Watier âgé de 16 à 17 ans dit avoir entendu le sieur D'Étallonde chanter seul et en marchant une chanson sur des saints²⁷ ». En revanche, le texte de l'extrait fournit tous les détails utilisés par Voltaire et présente d'ores et déjà le langage du texte publié :

depose Antoine Watier âgé de dix sept ans [...] qu'il entendit le dit sr d'Étallonde chanter haut et en marchant une chanson execrable dans laquelle les saints entr'autres St. Antoine etoit traité de jean foutre les saintes de putains, la ste. vierge de maquerelle et qu'un Saint dont il ne se souvient plus du nom avoit gagné la chaude pisse²⁸.

Les exemples de ce genre pourraient être multipliés. Les extraits qui font partie du tome VI des manuscrits constituent donc une étape intermédiaire, jusqu'ici

²⁴ *Ibid.*, p. 314.

²⁵ F° 33v ; dans les notes éditoriales du *Cri du sang innocent*, R. Grandroute cite le même passage, tiré directement du dossier complet, 22^e pièce, 14^e question, f° 34 et suiv. (éd. cit., p. 314).

²⁶ *Le Cri du sang innocent*, éd. cit., p. 324-335.

²⁷ *Ibid.*, p. 326.

²⁸ F° 17r. Dans le texte définitif, on lit : « Le même jour Antoine Watier, âgé de seize à dix-sept ans, dépose avoir entendu le sieur d'Étallonde chanter une chanson dans laquelle il est question d'un saint qui avait eu autrefois une petite maladie vénérienne, et ajoute qu'il ne se souvient pas du nom de ce saint » (*Le Cri du sang innocent*, éd. cit., p. 303). Ici encore, R. Grandroute cite en note le texte du dossier complet, identique au texte de l'extrait manuscrit.

méconnue, entre le dossier judiciaire dans son état brut et le texte définitif du *Cri du sang innocent*. Étant donné l'ampleur de ce dossier, l'existence de cette version « digeste » de quelques parties de la procédure n'est pas surprenante, et l'on peut supposer que Voltaire y a eu recours pour des raisons d'efficacité.

LA CORRESPONDANCE AVEC LES FAMILLES D'ABBEVILLE

110 Comme le signale l'éditeur du *Cri du sang innocent*, au tournant de l'année 1774-1775, tout en examinant la procédure, Voltaire se plaint à plusieurs reprises que ce dossier à lui seul soit insuffisant et affirme qu'il cherche à se documenter autrement : « Dans ses lettres, il fait allusion, de façon d'ailleurs assez vague, à des informations autres que lui apportent des révélations particulières²⁹ ». En effet, les manuscrits de Saint-Petersbourg permettent de constater que c'est à travers un échange épistolaire avec la famille Dumaisniel que Voltaire « découvre³⁰ » des aspects cachés de cette affaire, puisqu'il se trouve dans le tome VI une vingtaine de lettres écrites d'Abbeville, dont six entièrement inédites³¹. L'intérêt de ces documents est double : non seulement ils contiennent des indications sur le déroulement des événements de 1765-1766, mais ils donnent en même temps un aperçu des tâtonnements de Voltaire lors de ses recherches pour identifier des pièces qui lui permettront de disculper d'Étallonde.

Par l'intermédiaire du marquis de Florian, Mme Dumaisniel établit un premier contact avec Voltaire le 19 novembre 1773, ce qui aboutira dans un premier temps à la révision de l'article « Justice » des *Questions sur l'Encyclopédie*³². Faut-il croire que cette famille n'avait pas pris conscience avant cette date des lourdes charges pesant contre son beau-père présentes dans la *Relation de la mort du chevalier de La Barre*? Il est évident, en tout cas, que c'est Mme Dumaisniel qui est à l'origine de ce contact, et qu'avant d'écrire cette lettre, elle avait reçu des encouragements de la part du marquis Florian et sa compagne puisqu'elle les remercie « d'avoir bien voulu presser Mr: de Voltaire de reparer le tort que lui avoit fait commetre une calomnie quil avoit pris pour la verité³³ ». Elle envoie

29 *Le Cri du sang innocent*, éd. cit., p. 241. Voir par exemple la lettre de Voltaire au baron Goltz du 16 janvier 1775 : « Nous avons déjà six mille pages de la procédure, et cela ne suffit pas à beaucoup près » (D19289).

30 Lettre de Voltaire à D'Alembert du 28 janvier 1775 : « N.B. Je crois avoir découvert les manœuvres infernales dont se servit un dévot pour perdre made l'abbesse de Villancour, le chevalier de la Barre et d'Etallonde » (D19314). Voir aussi D19377.

31 Ces lettres, qui figurent dans la liste chronologique fournie en Appendice (ci-dessous, p. 122-123), sont publiées ci-après : voir Speranskaya.

32 Voir Ch. Mervaud, « Les deux réécritures de l'affaire La Barre dans les *Questions sur l'Encyclopédie* », art. cit.

33 F^o 99r; la coïncidence temporelle entre ce contact et le retour en France de Gaillard d'Étallonde semble être un effet du hasard. Néanmoins, elle jouera un rôle déterminant dans la reprise de

donc avec sa propre lettre « la protestation de mon beau pere contre le proces et les juges du malheureux chevalier de la barre » (f^o 99r), ainsi que « la lettre que mecrit a ce sujet Mr: Douville³⁴ ». À cet ensemble de documents, Voltaire répond par une déclaration du 13 décembre 1773 dans laquelle il demande d'autres précisions, tout en indiquant qu'il est prêt à effectuer des corrections dans son texte : « Si Monsieur De Belleval a des instructions à donner, on les imprimera à la suite, et on corrigera l'article suivant ses intentions. Il serait bon que Madame l'abbesse fit tenir aussi quelques particularités dont on pût faire usage » (D18680). Pour satisfaire à cette demande, Mme Dumaisniel envoie le 14 janvier 1774 une deuxième lettre à Florian, accompagnée cette fois-ci d'« un billet de Labesse des Villencourt », « d'une autre lettre » de cette même femme, et d'« une lettre de Mr Douville qui me parait propre a servir de defense a mon beau pere aux yeux de Monsieur de Voltaire »³⁵. Le 28 janvier, ce paquet est, à son tour, expédié par Florian, qui espère que « les papiers cy joints repondront à la lettre de m^r d'etalonde³⁶ ». Finalement, le 9 février, Voltaire accuse réception de cet envoi : « J'ai reçu tout ce que vous m'avez envoyé d'Abbeville » (D18805).

En l'espace de dix semaines, Voltaire reçoit donc plusieurs documents significatifs qui lui fournissent des renseignements nouveaux ou qui lui rappellent des faits négligés lors de la composition de la *Relation de la mort du chevalier de La Barre* en 1766-1767. Il réagit en fournissant la « Rétractation nécessaire » dans la nouvelle édition des *Questions sur l'Encyclopédie* et en corrigeant l'article « Justice » où il remplace de manière systématique le nom de Belleval par celui de Duval de Soicourt. Mais il n'est pas évident que Voltaire soit convaincu de l'innocence de Belleval, ni qu'il ait l'intention de poursuivre cette question. Ayant consulté Gaillard d'Étallonde et sa famille, il réaffirme dans une lettre adressée à Florian le rôle de Belleval qui reste toujours, à son

l'affaire puisque Voltaire pourra intégrer les nouveaux renseignements qu'il obtient par le biais de la famille Dumaisniel dans sa défense du jeune homme.

34 F^o 99v. Comme la lettre de Mme Dumaisniel, cette lettre de Douville est conservée dans le tome VI des manuscrits ; elle commence aux folios 94-95 et continue avec le folio 123. F. Caussy signale ce document sous le titre « "Lettre à Mad. du Meniel, bru de M. de Belleval, et belle sœur de Meniel de Saveuse", écrite par M. Douville ». La protestation de Belleval n'a pas été conservée, mais Voltaire cite ce texte dans une lettre à Frédéric II que Besterman situe aux alentours du 11 mars 1774 : « J'ai entre les mains une déclaration authentique d'un magistrat d'Abbeville qui fut la première cause de cette horrible affaire. Voici ses propres mots. *Nous déclarons que non seulement nous avons le jugement du chevalier de La Barre en horreur mais frémissons encore au nom du juge qui a instruit cet exécrationnel procès en foi de quoi nous avons signé ce certificat, et y avons apposé le sceau de nos armes.* à Abbeville 9 nov^{bre} 1713 [sic], signé de Belleval » (D18844).

35 Pour la lettre de Mme Dumaisniel, voir f^o 97-98 et D18751 ; pour les deux billets de l'abbesse de Willancourt, voir f^o 125 et D18657 ; et f^o 90 et D18746. Pour la lettre de Douville, voir f^o 107.

36 F^o 91-92 ; D18776.

avis, « la première cause de l'affreuse catastrophe du chevalier de La Barre³⁷ ». Ce n'est que plus tard, semble-t-il, qu'il embrassera pleinement l'hypothèse des « manœuvres infernales³⁸ » menées uniquement par Duval de Soicourt.

Cette réticence à innocenter Belleval ne signifie pas pour autant que Voltaire refuse de lire les documents qu'on lui envoie. Il est impossible de savoir précisément à quel moment il le fait, mais, ici encore, comme dans le cas des extraits de la procédure, le philosophe annote le texte, relevant des renseignements qui se retrouveront sous sa propre plume dans *Le Cri du sang innocent*. Il trouve notamment dans la lettre de Douville de Maillefeu du mois de novembre 1773 (f^o 94 et suiv.) le texte intégral des billets écrits en prison par Moïnel et envoyés à Belleval, et il signale ce passage par un trait vertical qui lui est propre. Repris dans le *Cri du sang innocent*, ces billets constituent une pièce maîtresse qui contribue à démontrer l'instabilité et la fragilité de Moïnel sous l'intimidation des juges et, par conséquent, à souligner le peu de crédit qu'on doit accorder à ses aveux : « Enfin on m'a envoyé plusieurs billets de la main de Moïnel, écrits de son cachot avec la connivence du geôlier, dans lesquels il dit, *mon trouble est trop grand, j'ai l'esprit hors de son assiette, je ne suis pas dans mon bon sens*³⁹ ». Voltaire prend également note des irrégularités de la procédure signalées par Douville, du petit nombre de témoins retenus et du fait que les autres accusés sont tous absous après l'exécution de La Barre. Mais c'est avant tout le rôle capital assigné à Duval de Soicourt, poussé à la vengeance par des motifs de jalousie et de rancune personnelles, qui attire son attention. Voltaire marque ainsi d'un trait marginal et de deux traits horizontaux le nom du juge dans cette même lettre de Douville : « C'est donc a celuy qui a instruit le proces, a saucourt, qu'il faut reprocher d'avoir malicieusement lié, non seulement L'affaire

112

37 Lettre de Voltaire au marquis de Florian du 26 février 1774 (D18823). C'est à ce titre que Ch. Mervaud affirme que « ce texte met en œuvre une réécriture de l'histoire par complaisance » (*Questions sur l'Encyclopédie*, « Rétractation nécessaire », éd. sous la dir. de Nicholas Cronk et Christiane Mervaud, *OCV*, t. 43 [2013], p. 528-529, n. *), et que John Renwick parle également d'une « réécriture de l'histoire, par complaisance ou pour des raisons stratégiques » (*ibid.*, art. « Justice », *OCV*, t. 42a [2011], p. 502, n. 5). Il ne faut pas oublier que cet échange initial est antérieur à l'arrivée de Gaillard d'Étallonde à Ferney.

38 L'expression figure dans la « Rétractation nécessaire » où elle est attribuée à Belleval lui-même (*OCV*, t. 43, p. 532). L'adjectif *infernal* revient par la suite plusieurs fois dans les lettres de Voltaire au début de l'année 1775, toujours pour signaler les machinations du juge d'Abbeville : voir D19289, D19301, D19303, D19314, D19373 et D19377.

39 *Le Cri du sang innocent*, éd. cit., p. 312. Voici le passage signalé par Voltaire dans la lettre de Douville (f^o 94r) : « m^e. de B.. Eut si peu de part a cette folle demarche qu'il recut de moisnel quelques jours apres, un billet sans datte qui m'est resté Entre les mains Et que le hasard m'a fait retrouver. il y dit. je vous fais des Excuses de vous avoir fait de la peine. je crois que je n'ay pas toujours Eu mon bon sens depuis que je suis icy. j'ay Eté quelques jours que j'avois l'esprit hors de son assiette, mais ça va mieux a present ». Mentionnons aussi la note autographe de Voltaire présente sur cette même page : « lettre a m^e du maniel / bru de M de belleval / et belle sœur de meniel de Saveuse / ecrite par m^f douville ».

de la procession avec celle de la mutilation du crucifix mais même celle des deux jeunes gens, mr. de Saveuse fils de mr. de B. et mr. de maillefeux⁴⁰. C'est cette version des événements qui dominera la révision de l'affaire en 1775.

Un autre point capital de ces premières lettres d'Abbeville est la discussion par Douville d'une lettre anonyme portant la date du 7 juillet 1766. Cette lettre – dont l'auteur serait le juge Duval de Soicourt – a d'après lui dû induire Voltaire en erreur : « il y a apparence qu'on s'est servi pour Composer les memoires qui ont Eté Envoyes a mr. de Voltaire d'une lettre anonime Ecrite d'abbeville En datte du 7 juillet 1766. Et qui est vraisemb[lab]lement de Saucourt luy même⁴¹ ». Or, les détails mentionnés par Douville, de même que la date du 7 juillet, permettent de rapprocher cette lettre de celle que Voltaire lui-même a envoyée à plusieurs correspondants dans la période immédiatement postérieure à l'exécution du chevalier⁴². Douville précise par exemple que « les noms propres [...] y sont Estropiés par affectation⁴³ » et que l'auteur

confond Et raproche les decrets aux quelles [*sic*] Elle a donné lieu, fait Evader d'Etallonde, Saveuse et maillefeux En meme tems par la Vigillance de mr. de B... il fait arreter labarre et moisnel au moyen d'un espion par lequel mr. de B.. les a fait suivre; tandis que L'un Etoit a l'abays [*sic*] de Longvillier pres de montreuil sur mer Et l'autre a Cressy dans la maison de campagne de mr. de B.. qui l'y avoit Emmené⁴⁴.

Toujours d'après Douville, ces erreurs factuelles font partie d'une stratégie délibérée de Duval de Soicourt qui « veut y paroître un Etranger tres imparfaitement instruit de L'affaire » (f^o 123r-v). Fabriquée et divulguée par le procureur mal intentionné, cette lettre contribuerait à détourner les regards

40 f^o 123v; Douville souligne ces deux mots « malicieusement lié » pour signaler le rapprochement voulu avec un passage de la *Relation* qu'il vient de citer : « d'ailleurs coment a-t-on Eu l'audace de mander a mr. de Voltaire que mr. de B... "voyant les Esprits Echauffés, confondit malicieusement Ensemble, l'aventure du crucifix Et celle de la procession qui n'avoient aucune connexité; qu'il fit venir chez luy, valets, servants, manœuvres, Et leur parla d'un ton inspiré... pour les obliger En vertu du monitoire, a declarer tout ce qu'ils scavoyent contre Labarre. &c" ». Ce texte abrégé quelque peu le texte de Voltaire (*Relation de la mort du chevalier de La Barre*, éd. Robert Grandroute, OCV, t. 63b, p. 545).

41 f^o 123r; il faut préciser que les lecteurs d'Abbeville font comme si la *Relation de la mort du chevalier de La Barre* était l'ouvrage de l'avocat Cassin et que Voltaire n'avait fait que reproduire ce texte dans l'article « Justice » des *Questions sur l'Encyclopédie*.

42 Ce texte a été publié par Besterman (voir D.app.279), avant d'être repris en appendice dans l'édition critique de la *Relation de la mort du chevalier de La Barre* (éd. cit., p. 573-581).

43 f^o 123r; dans le texte envoyé par Voltaire, on trouve « l'abbesse de Vignancours », « le Sr de Talonde fils du président de Bancour » et « le jeune D'Ouille » (*ibid.*, p. 575-577).

44 f^o 123v; le texte que Voltaire fait circuler indique que « Belleval désespéré fit évader son fils avec le Sr de Talonde fils du président de Bancour, et le jeune D'Ouille fils du maire de la ville. Mais poussant jusqu'au bout sa jalousie et sa vengeance contre le ch^{er} de la Barre, il le fit suivre par un espion. Le jeune chev^{er} fut arrêté avec le Sr Moïsel son ami » (*ibid.*, p. 577-578).

de ses propres activités pour les concentrer sur celles de Belleval, vues dans la perspective d'un observateur ostensiblement neutre⁴⁵.

La corrélation entre le texte que décrit Douville et celui que Voltaire fait circuler en juillet 1766 est suffisamment forte pour qu'on se demande si le texte qu'on a traditionnellement attribué au philosophe lui-même n'est pas tout simplement la copie fidèle de cette lettre anonyme communiquée à Voltaire par le marquis de Florian. L'ambiguïté des termes utilisés par Voltaire pour parler de cette missive permet d'étayer cette hypothèse : « Étrange lettre que j'ai reçue d'un château près d'Abbeville », « relation qu'on m'a envoyée », « la relation que je vous envoie », « l'extrait d'une lettre que je viens de recevoir », « un petit extrait des dernières nouvelles d'Abbeville »⁴⁶. Ces expressions peuvent être prises au pied de la lettre sans supposer que Voltaire soit auteur du texte. De plus, le philosophe avoue qu'il n'est pas sûr de toutes les informations qui s'y trouvent : « L'extrait de la première relation est d'une vérité reconnue, je ne suis pas sûr de tous les faits contenus dans la seconde, mais je sais bien qu'en effet il y a une consultation d'avocats⁴⁷ ». Il indique par ailleurs à Nicolas Claude Thieriot, le correspondant littéraire de Frédéric II : « Vous frémirez en lisant la relation que je vous envoie. Ne dites ni n'écrivez que cette relation vient de m. de Florian et de moi ». Il n'est pas nécessaire de voir ici une allusion voilée à sa paternité, mais plutôt une dénégation de son rôle dans la transmission de ce document⁴⁸.

114

45 Mme Dumaisniel réaffirme cette hypothèse dans sa lettre du 14 janvier 1774 : « Nous avons je crois decouvert lauteur de ce libelle abominable ce ne peut etre que le juge saucourt il crut sans doute quil ne pourroit se laver de son iniquité quen devouant quelque malheureux a l'anatheme et le chargeant des crimes dont il setoit couvert. il est bien absurde me direz vous de choisir le pere dun des accusez pour lui faire jouer ce role ! jen conviens mais la faute que les circonstances avoient fait commetre a Mr. B en conseillant a beauvarlet de dire la verité, et qui avoit ete la cause de la deposition de cet imbecile, avoit pu faire croire au juge saucourt que les horreurs dont il le chargeoit dans le proces du ch[evali]er de la Bar paroitront vraisemblables ! » (F^o 97 ; Lublinsky, p. 114 ; D18751).

46 Pour ces expressions, voir les lettres D13410, D13429, D13430, D13449 et D13453. La lettre du 25 juillet 1766 adressée à Damilaville (D13449), qui avait déjà reçu une partie de la relation avec l'envoi du 14 juillet (D13409), est un exemple frappant puisqu'elle ne contient que le troisième extrait (voir la *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, éd. cit., p. 581). Ce qui invite à penser que Voltaire fait réellement suivre des informations nouvellement reçues.

47 Lettre de Voltaire à D'Alembert du 23 juillet 1766 (D13440).

48 C'est cette lettre, envoyée par Voltaire le 26 juillet 1766, qui est citée par Besterman dans sa présentation de D.app.279 : « *In any case he acknowledged that he had written it* » [D13455] [« En tout cas, il reconnut qu'il l'avait écrite »]. Voltaire ouvre ce même billet en parlant encore plus explicitement de la transmission de ce document : « Mon ancien ami, voici de quoi animer votre correspondance avec Frédéric ; il vaut mieux que cette relation lui vienne par vous que par moi. » Besterman fait par ailleurs valoir des critères stylistiques pour l'attribution à Voltaire : « *The style betrays at every turn Voltaire's own hand* » [« Le style trahit à chaque détour la main de Voltaire »]. Sur les risques des attributions de ce type, voir l'essai de J. Patrick Lee, « The Apocryphal Voltaire: Problems in the Voltairean Canon », dans Terry Pratt and David McCallam (dir.), *The Enterprise of Enlightenment. A Tribute to David Williams from his Friends*, Oxford, Peter Lang, 2004, p. 265-273.

La question n'est pas sans importance puisque cette « relation » ou « extrait » est une pièce essentielle de l'information de Voltaire qui est ainsi prédisposé à attribuer à Belleval un rôle prépondérant dans l'ensemble de l'affaire. Sa lettre du 16 juillet au chevalier de Rochefort d'Ally (D13422) indique bien les conclusions qu'il en tire :

Voici une relation qu'on m'envoie, dans laquelle vous trouverez un triste exemple de la décadence de l'humanité. [...] Personne même ne savait la cause de cette funeste catastrophe. On ne pouvait pas deviner qu'un vieux élu très réprouvé, amoureux à 60 ans d'une abbesse et jaloux d'un jeune homme de 22 ans, avait seul été l'auteur d'un événement si déplorable.

Dès lors, la culpabilité de Belleval est admise par Voltaire, même si des questions persistent. Le 4 août, il affirme à Damilaville : « On soutient toujours à Hornoi que tout ce qu'on dit du sieur Belleval est la pure vérité » (D13469). En fait, même lorsqu'il a pu enfin lire le mémoire judiciaire préparé par Linguet, résolument hostile à Duval de Soicourt, Voltaire continue à mettre en avant l'intérêt supérieur de cette « relation » : « J'ay le mémoire des sept avocats. Il ne me paraît pas si intéressant que les extraits que vous enverrez sans doute à votre correspondant⁴⁹ ». Les doutes de Voltaire restent cependant suffisamment forts pour que, quelques mois plus tard, il demande encore à Florian de nouvelles garanties : « Je vous prie de me dire bien positivement si le premier mémoire que vous eûtes la bonté de m'envoyer de la campagne est exactement vrai⁵⁰ ». Dans sa réponse, « après avoir longtemps causé avec le frère de Maurival », le marquis maintient toujours que le gros de la responsabilité revient à Belleval⁵¹. De tout ceci, on peut conclure que la compréhension initiale que Voltaire a de l'affaire La Barre est profondément influencée par cette lettre du 7 juillet et que, jusqu'au moment de la publication de la *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, se méfiant peut-être du caractère anonyme de cette source, il a cherché à établir la validité de ses informations.

49 Lettre de Voltaire à Thieriot, [31 juillet 1766], D13463. De la même manière, en écrivant à D'Alembert le jour précédent, Voltaire minimise l'importance du mémoire : « J'ai vu le mémoire des huit avocats ; il dit peu de choses, il ne m'apprend rien, et me laisse dans ma rage » (D13460).

50 Lettre de Voltaire au marquis de Florian, 14 janvier 1767, D13844. Dans cette même lettre, Voltaire demande si « le frère de Maurival veu[t] fournir quelques anecdotes nouvelles ». Il est évident qu'à cette date, le philosophe fait de son mieux pour s'assurer que la documentation qu'il utilisera pour composer la *Relation de la mort du chevalier de La Barre* est solide.

51 Voir la lettre du marquis de Florian à Voltaire du 28 janvier 1767, où l'importance du « mémoire signé des huit avocats » est encore minimisée : « Quant au premier juge m. de Saucour, malgré ce que porte le mémoire dont je viens de parler sur l'animosité qu'il pouvait avoir contre la plupart des familles dont les enfants étaient accusés, les personnes les plus intéressées dans l'affaire ne le soupçonnent pas d'avoir voulu les perdre » (D13890).

En tout cas, au cours de l'année 1774, lorsque plusieurs stratégies d'intervention en faveur de d'Étallonde s'avèrent inefficaces ou impraticables⁵², Voltaire est appelé à étudier de nouveau tous les détails de cette affaire. Après plusieurs mois de silence, l'échange avec la famille Dumaisniel reprend alors⁵³. C'est Voltaire qui demande de l'aide, comme l'indique la réponse de Mme Dumaisniel : « je suis ravie que Monsieur de Voltaire me permette de lui donner des détails sur les deux personnes dont vous me parlez » (f^o 101v). Ces deux personnes sont le jeune Moisnel qui, emprisonné avec La Barre, a fourni la déposition la plus préjudiciable contre d'Étallonde, et le juge Louis Pierre Broutelle, ce « marchand de vin, de bœufs et de cochons⁵⁴ » qui n'est pas mentionné dans la *Relation de la mort du chevalier de La Barre* mais qui sera nommé dix-huit fois dans *Le Cri du sang innocent*. Or, au tournant de l'année 1774-1775, ce sont précisément ces deux individus qui, avec le procureur et premier juge Duval de Soicourt, se trouvent au centre des préoccupations de Voltaire. En mettant en place sa version définitive de l'affaire d'Abbeville, Voltaire n'hésitera plus : ces trois hommes seront au cœur de son plaidoyer en faveur de d'Étallonde.

Comme nous l'avons déjà vu, les correspondants d'Abbeville avaient insisté, dès leur premier contact avec le philosophe, sur le rôle prépondérant de Duval de Soicourt. Voltaire semble cependant avoir mis quelque temps à accepter cette explication des origines de l'affaire. Lors des premiers échanges, au début de l'année 1774, il n'en parle pas, sauf pour suggérer à Florian que les remords de Belleval viennent du fait « qu'il s'est brouillé depuis avec le procureur du roi » (lettre du 26 février, D18823). Vers la fin de l'année, pourtant, Voltaire introduit des formules autrement plus nuancées pour évoquer ces causalités. En écrivant à Dompierre d'Hornoy, le 30 octobre, il signale qu'« il est de notoriété publique que toute cette abominable aventure ne fut que l'effet d'une tracasserie entre l'abbesse, et une personne de la ville » (D19168), ce qui pourrait encore être une référence à Belleval. Mais un mois plus tard, ses propos sont plus ambigus et semblent désigner Duval de Soicourt. En écrivant à D'Alembert et à Condorcet le 21 novembre, il annonce « que cette abominable affaire n'avait été que l'effet d'une tracasserie de province, entre un dévot d'Abbeville et Mad^e De Brou, abbesse de Villancour » (D19194), tandis que deux jours plus tard il fait référence

52 Voir la lettre de Voltaire à D'Alembert du 28 septembre 1774 (D19130). Dans son introduction, R. Grandroute parle d'« une suite de contretemps » (*Le Cri du sang innocent*, éd. cit., p. 221-223).

53 Dans les manuscrits de Saint-Pétersbourg, le silence règne entre février et décembre 1774. Les seules exceptions sont une déclaration de Moisnel (f^o 81), signée du 20 février 1774 mais dont la date de transmission à Voltaire est inconnue, et une lettre de Paris adressée à Voltaire le 10 avril (f^o 109-110) que Besterman attribue à l'abbé Morellet (voir D18884). Il est à noter qu'une partie de la correspondance a été perdue ; Mme Dumaisniel a communiqué entre-temps plusieurs documents à Voltaire, comme nous l'avons déjà vu (f^o 102r, 96v).

54 Cette expression se trouve dans *Le Cri du sang innocent*, éd. cit., p. 288.

à « un intrigant barbare [qui] ameuta les sauvages d'Abbeville » (D19196). Enfin, à la fin de l'année, ses propos se font explicites : « Quand je songe que cette abominable affaire, pire mille fois que celle des Calas n'a été que l'effet d'une tracasserie entre Mad^e Faideau de Brou, abbesse dans Abbeville, et un cuistre de juge subalterne, j'ai assurément raison d'être Jérémie⁵⁵ ». Par la suite, les formules se précisent et évoquent « un seul bigot d'Abbeville », « un juge de village », « un petit juge de village », « un homme abhorré dans son pays [qui] jura de perdre la tante du chevalier parce qu'elle n'avait pas voulu donner en mariage au fils de cet homme, une demoiselle riche qu'elle protégeait »⁵⁶. Cette progression aboutit à la lettre importante adressée par Voltaire à son neveu Alexandre Jean Mignot, abbé de Seillières, où il proclame de nouveau que cette affaire est « pire que celle des Calas » : « La catastrophe de notre estimable officier est la suite d'une malignité infernale, dont je n'ai été instruit que très tard et dont j'ai la preuve en main. Figurez-vous qu'un coquin, nommé Saucourt, s'était imaginé de forcer Made De Brou à se démettre de son abbaye en faveur d'une autre religieuse. Voilà l'origine de tout » (D19373). Soicourt a définitivement remplacé Belleval.

Quant à Broutelle, il est vrai que Voltaire avait noté en passant son rôle douteux lors de sa lecture du mémoire de Linguet en 1766⁵⁷, et que l'abbesse de Willancourt, en lui envoyant l'« Histoire de mes malheurs » en 1768 (D15081), avait mentionné ce personnage suspect. Mais en demandant explicitement des précisions sur cet assesseur de si mauvaise réputation, Voltaire signale à ses informateurs qu'il est enfin prêt à intégrer ces informations. S'apercevant de cette ouverture, Mme Dumaisniel reprend le récit depuis le début, en passant par la procession, le crucifix et les monitoires (f^o 101 et suiv.). Parmi d'autres précisions apportées dans sa lettre du 1^{er} janvier 1775, elle insiste notamment sur le nom du juge, « saucourt et non pas soiecourt » (f^o 101v), ce qui semble expliquer l'orthographe particulière utilisée par Voltaire dans ses textes. Évoquant ensuite plus directement Moisnel et Broutelle, elle souligne la faiblesse du premier et promet d'envoyer d'autres précisions au sujet du dernier : « vous recevrez dans peu de jours ce que lon menverra d'Abbeville a ce sujet⁵⁸ ». Une seconde lettre est en effet expédiée le 18 janvier, dans laquelle Mme Dumaisniel recopie l'intégralité des renseignements que lui envoie Douville de Maillefeu et qui portent sur les qualifications et la réputation de Broutelle, sur le mémoire de Linguet et les raisons pour lesquelles il n'a pas été publié plus tôt, et, pour finir,

55 Lettre de Voltaire à la marquise du Deffand, 31 décembre 1774, D19263.

56 Voir respectivement D19301, D19303, D19308 et D19322.

57 Voir D13562, D13564, D13572 et D13573.

58 F^o 96v, qui fait partie de la lettre de Mme Dumaisniel du 1^{er} janvier 1775, dont le début se trouve sur les folios 101-102.

sur les machinations de Duval de Soicourt après l'exécution du chevalier de La Barre (f° 103-104 et 87).

À partir de ce moment, le récit de Voltaire s'affine pour prendre très rapidement sa forme définitive. À Duval de Soicourt, le philosophe associe maintenant Broutelle, choisi exprès par le procureur pour condamner avec lui « deux enfants innocents au supplice des parricides⁵⁹ ». L'extrême violence de la sentence est continuellement évoquée, et l'indignation de Voltaire éclate contre un Parlement qui a approuvé ce jugement « à la pluralité des voix ». Ce sont donc les grandes lignes du *Cri du sang innocent* qui sont mises en place et qui continueront à s'élaborer au cours des mois suivants. Le 6 février, Voltaire communique à D'Alembert le plan d'un mémoire qu'il compte écrire au nom de Gaillard d'Étallonde (D19322), plan qui correspond sur plusieurs points au texte publié quelques mois plus tard⁶⁰.

118 Il ne reste plus à Voltaire qu'à obtenir de ses correspondants d'Abbeville des précisions supplémentaires sur le statut légal de Broutelle et à trouver de meilleures assurances contre une intervention éventuelle de Moisnel. Sur le premier point, Framicourt, le frère de d'Étallonde, écrit au marquis de Florian : « Après mon cher Monsieur les recherches que m^f. Douville a fait a reims le s^r Broutel y a rellement pris ses inscriptions et a été recû avocat icy au Parlement ce que jai verifié⁶¹. » Quant à Moisnel, Voltaire s'était rendu compte quelques mois plus tôt que son témoignage, malgré la fragilité du jeune homme, pouvait toujours faire du mal à d'Étallonde. Il évoque pour cette raison la nécessité d'écarter ce personnage incommode⁶², point qui occupe les dernières lettres échangées avec les familles des accusés.

59 Lettre de Voltaire au comte d'Argental du 22 janvier 1775 : « Nous verrons s'il est permis à ce détestable juge de choisir pour assesseur un marchand de bois reconnu pour fripon, condamné comme tel par des sentences des consuls qui a été autrefois procureur et qui n'a jamais été gradué » (D19303). La phrase « marchand de cochons » se trouve pour la première fois dans une lettre du 4 février adressée à Frédéric II : « Vous y verrez un jeune gentilhomme innocent, condamné au supplice des parricides, par trois juges de province, dont l'un était un ennemi déclaré, et l'autre un cabaretier, marchand de cochons, autrefois procureur, et qui n'avait jamais fait le métier d'avocat ; j'ignore le troisième » (D19321).

60 La lettre du 17 mars que Voltaire envoie à son neveu l'abbé de Seillières (D19373) et celle du 16 avril adressée au comte d'Argental (D19424) fournissent d'autres exemples de cette élaboration.

61 F° 112v ; Lublinsky, p. 129.

62 Dès le 30 octobre, Voltaire explique à Dompierre d'Hornoy : « Il n'y eut qu'un seul témoin sur le fait le plus grave. Encore ce témoin était un enfant, accusé comme complice, et qui croyait bien faire de rejeter la faute sur un absent » (D19168). Sur le besoin d'« écarter » ce jeune homme, voir la lettre de Voltaire à Condorcet du 23 décembre : « Un enfant de quatorze ans, imbécile et timide, a chargé cruellement celui pour qui nous nous intéressons. Il faut écarter ce pauvre garçon qui serait très dangereux, et c'est à quoi je travaille, quoique je suis à cent cinquante lieues de lui » (D19251). Même idée dans D19260.

Les manuscrits de Saint-Petersbourg révèlent les détails de la démarche entreprise par Voltaire pour obtenir de la part de Moïse de Belleval une déclaration formelle. La lettre du 31 mars 1775 de Dumaisniel de Belleval au marquis de Florian (F^o 114 ; Lublinsky, p. 130), que nous avons déjà évoquée, est à cet égard très éclairante. Mais la consultation des manuscrits de Saint-Petersbourg fournit des indications supplémentaires. On constate en effet que cette lettre est écrite sur un bifolio dont les deux feuilles sont numérotées 114 et 116 et que, relié entre les deux, sur une petite demi-feuille numérotée 115, se trouve un billet adressé à Voltaire par le marquis de Florian. Or, ce billet a bien été publié par Besterman, mais dissocié de la lettre de Belleval et daté de manière erronée⁶³. Les plis du papier ainsi que les traces de la cire des cachets indiquent cependant que ces deux lettres ont été envoyées ensemble, et que Florian a dû décacheter la première pour ajouter son petit mot avant de l'expédier à Ferney. La référence faite dans la première phrase de son billet s'éclaire alors : « Mon très aimable oncle, je vous envoie la lettre cy jointe qui nous annonce ce que nous désirons ». Il est évidemment question de la promesse de Belleval : ils recevront bientôt le certificat signé par Moïse de Belleval qui sera inclus dans *Le Cri du sang innocent*.

UNE NOUVELLE PERSPECTIVE SUR L'AFFAIRE LA BARRE

La question des convictions personnelles de Voltaire demeure évidemment en suspens : en réécrivant l'histoire du chevalier de La Barre, agissait-il de bonne foi, en croyant véritablement à ce qu'il affirmait, ou cédait-il tout simplement aux pressions de ses correspondants abbevillois ? En un sens, la perspective de Voltaire sur l'affaire ne change pas fondamentalement entre la *Relation de la mort du chevalier de La Barre* et *Le Cri du sang innocent*. Il s'agit toujours dans les deux textes d'une injustice majeure, d'un supplice barbare infligé à un jeune innocent, d'un crime judiciaire où le fanatisme et le cynisme ont agi de front. Mais, d'un autre point de vue, tout a changé, et la différence entre ces deux textes ne peut pas être réduite au seul changement entre les noms de Belleval et de Duval de Soicourt.

63 La lettre de Belleval fait partie de celles qui sont publiées par Lublinsky mais laissées de côté par Besterman. Le billet de Florian à Voltaire (D19273) est daté de décembre 1774 ou janvier 1775 par Besterman, qui note : « Caussy [...] places this letter at the beginning of April 1775, ED1 [Lublinsky, p. 130] tentatively in December 1773; the latter date is impossible, since Florian was then a widower; a comparison with the references in D19248, D19311 to Cabanis and mme de Florian points to the date proposed above » [« Caussy (...) situe cette lettre au début du mois d'avril 1775, [Lublinsky] la suppose de décembre 1773 ; cette dernière date est impossible puisque Florian était alors veuf ; une comparaison avec les références faites dans les lettres D19248, D19311 à Cabanis et Mme de Florian fait converger vers la date proposée ci-dessus »].

Il est significatif que le premier texte de Voltaire, la *Relation*, escamote tout ce qui se passe entre la fermentation générale des esprits au début de l'affaire (avec les témoignages suspects et incohérents des gens de la ville) et l'exécution finale de La Barre. Dans ce texte, Voltaire entend avant tout rendre saillante la disproportion entre le caractère négligeable des crimes imputés et l'atrocité de la punition. Dans ce scénario, Belleval joue le rôle d'un simple déclencheur des événements⁶⁴ ; ses manœuvres aident à établir un climat d'hystérie générale. Une fois cette étape franchie, la *Relation* donne à penser qu'une force inexorable et anonyme mène jusqu'à l'exécution. Les « juges d'Abbeville » ne sont point nommés, malgré l'« ignorance et [la] cruauté inconcevable⁶⁵ » dont ils font preuve d'après Voltaire. En revanche, *Le Cri du sang innocent* donne une analyse beaucoup plus technique de la procédure, ce qui révèle le rôle actif, incisif, des agents du système judiciaire. Cette approche est en partie dictée par le besoin de disculper d'Étallonde, toujours vivant, et de montrer à quel point la procédure menée contre lui a été défectueuse. Du point de vue de la démonstration, il est avantageux que Duval de Soicourt soit présent à tous moments : il agit non seulement à la manière d'une force maléfique qui est motivée par une « inimitié publique⁶⁶ » – trait qu'il partage avec le Belleval de la *Relation* –, mais il possède en outre les moyens d'intervenir activement depuis le début jusqu'à la fin, surtout en recrutant un associé aussi corrompu que lui-même, en dirigeant les interrogatoires avec « malignité⁶⁷ » et en dictant finalement la sentence qui fait périr La Barre⁶⁸. En réajustant ainsi sa compréhension des événements, Voltaire peut mieux apprécier la portée du mémoire de Linguet qui tient désormais une place importante dans sa protestation contre cette injustice. *Le Cri du sang innocent* présente ainsi une plus grande cohérence dans la chaîne des causalités qui y est ininterrompue.

Pour passer d'une version à l'autre, il fallait à Voltaire une nouvelle perspective sur l'affaire La Barre, c'est-à-dire aussi de nouvelles informations qui lui feraient

64 Dans la *Relation*, Voltaire résume ainsi le rôle de Belleval : « Sans ces monitoires et sans les mouvements violents que se donna Belleval, il n'y aurait jamais eu de la part de ces enfants infortunés ni scandale ni procès criminel ; le scandale public n'a été que dans le procès même. Le monitoire d'Abbeville fit précisément le même effet que celui de Toulouse contre les Calas ; il troubla les cervelles et les consciences. Les témoins excités par Belleval comme ceux de Toulouse l'avaient été par le capitoul David, rappelèrent dans leur mémoire des faits, des discours vagues, dont il n'était guère possible qu'on pût se rappeler exactement les circonstances ou favorables ou aggravantes » (éd. cit., p. 553).

65 *Ibid.*, p. 559. Il est notable, à cet égard, que le nom même de Belleval soit absent de la deuxième moitié du texte, alors qu'il apparaît dix fois dans les premières pages de la *Relation*.

66 *Le Cri du sang innocent*, éd. cit., p. 282.

67 « Précis de la procédure d'Abbeville », *ibid.*, p. 306.

68 Notons que Max Gallo, qui ne s'intéresse pas particulièrement à l'intervention de Voltaire dans l'affaire La Barre, arrive à une interprétation remarquablement similaire dans *Que passe la justice du roi. Vie, procès et supplice du chevalier de La Barre*, Paris, Robert Laffont, 1987. Il semble avoir travaillé principalement à partir du dossier judiciaire.

envisager différemment les documents qu'il possédait déjà. L'histoire de cette évolution peut être lue à travers les documents conservés à Saint-Petersbourg. Il est vrai qu'initialement Voltaire semble répondre aux pressions des familles d'Abbeville sans trop s'occuper du fond de l'affaire. Mais au cours des mois qui suivent, il essaie de comprendre ; il relit, il vérifie, il creuse. Il avoue que d'Étallonde lui-même n'est pas bien informé ; il souligne dans les extraits de la procédure des passages à la fois absurdes et significatifs ; il lit attentivement les lettres de Mme Dumaisniel et de Douville de Maillefeu. Et il finit par être convaincu d'avoir compris les mécanismes à l'œuvre dans la condamnation à mort de La Barre et de d'Étallonde. « Les pleurs me viennent aux yeux, et la rage me vient à l'âme quand je considère qu'un seul bigot d'Abbeville a produit toutes ces horreurs cent fois plus infernales que l'assassinat des Calas », écrit-il à D'Alembert et à Condorcet le 21 janvier 1775 (D19301), tout en leur promettant : « Nous aurons la preuve que toutes les accusations contre D'Étallonde sont autant de calomnies. » Trois mois plus tard, une fois les preuves obtenues, sa conviction est évidemment toujours plus ferme :

L'aventure des Calas est une légère injustice, et une petite méprise pardonnable en comparaison des manœuvres infernales dont j'ai la preuve en main, et que nous ne produirons qu'avec la discrétion la plus convenable, et une simplicité qui n'offensera aucun magistrat, mais qui touchera tous les cœurs, et surtout ceux comme le vôtre⁶⁹.

Voltaire est prêt à écrire sa version définitive de l'affaire La Barre.

69 Lettre de Voltaire au comte d'Argental, 18 mars 1775, D19377.

APPENDICE

Liste chronologique des lettres contenues dans le tome VI

[c. juin 1768], Anne-Marguerite Feydeau, abbesse de Willancourt, à Voltaire (« Histoire de mes malheurs »)

fo 117-122 ; Lublinsky, p. 79-86 ; D15081

[fo 67-76 présente une autre copie de ce même texte]

17 septembre [1768], Anne-Marguerite Feydeau, abbesse de Willancourt, à Voltaire
fo 79-80 ; Lublinsky, p. 132-33 ; D19665. Besterman situe cette lettre en 1775, mais elle semble faire suite à la lettre précédente qui date de 1768. Dans celle-ci l'abbesse, qui se trouve apparemment dans une situation délicate, s'inquiète du sort d'une lettre « fort emple et [qui] contenoit des choses très intéressantes », ce qui pourrait être une référence à l'« Histoire de mes malheurs ».

122

Avant le 19 novembre 1773, Jean-Nicolas Douville de Maillefeu à Mme Dumaisniel

fo 94-95 et 123 : lettre inédite (voir Speranskaya, p. 223-230)

19 novembre 1773, Mme Dumaisniel au marquis de Florian

fo 99 : lettre inédite (voir Speranskaya, p. 230-233)

[novembre-décembre 1773], Anne-Marguerite Feydeau, abbesse de Willancourt, au marquis de Florian

fo 125 ; Lublinsky, p. 110 ; D18657. Besterman indique comme destinataire Voltaire, mais cette lettre est envoyée à Voltaire par Florian avec D18766.

10 janvier 1774, Anne-Marguerite Feydeau, abbesse de Willancourt, au marquis de Florian

fo 90 ; Lublinsky, p. 112-113 ; D18746. Lettre envoyée à Voltaire par Florian avec D18776.

10 janvier 1774, Jean-Nicolas Douville de Maillefeu à Mme Dumaisniel

fo 107 : lettre inédite, envoyée à Voltaire par Florian avec D18776 (voir Speranskaya, p. 233-235)

14 janvier 1774, Mme Dumaisniel au marquis de Florian

fo 97-98 ; Lublinsky, p. 114-115 ; D18751. Lettre envoyée à Voltaire par Florian avec D18776.

28 janvier 1774, le marquis de Florian à Voltaire

fo 91v-92 ; Lublinsky, p. 117-118 ; D18776

- 20 février 1774, déclaration de Charles-François-Marcel Moïsnel
 f^o 81 ; Lublinsky, p. 121 ; voir Speranskaya, p. 235-236
- 10 avril 1774, André Morellet à Voltaire
 f^o 109-110 ; Lublinsky, p. 123-124 ; D18884
- 1^{er} janvier 1775, Mme Dumaisniel au marquis de Florian
 f^o 101-102 et 96 : lettre inédite (voir Speranskaya, p. 239-244)
- 18 janvier 1775, Mme Dumaisniel au marquis de Florian, avec dans cette lettre copie
 d'une autre lettre de Jean-Nicolas Douville de Maillefeu à Mme Dumaisniel
 f^o 103-104 et 87 : lettre inédite (voir Speranskaya, p. 244-248)
- [c. 1^{er} février 1775], [anonyme] au marquis de Florian
 f^o 85-86 : lettre inédite (voir Speranskaya, p. 236-239)
- 6 mars 1775, Charles-Joseph Dumaisniel, seigneur de Belleval, au marquis de Florian
 f^o 82 ; Lublinsky, p. 126-127 ; voir Speranskaya, p. 251-252
- 14 [mars ? 1775], Louis Jean Baptiste Gaillard de Framicourt au marquis de Florian
 f^o 111-112 ; Lublinsky, p. 129 ; voir Speranskaya, p. 250-251
- 31 mars 1775, Charles-Joseph Dumaisniel, seigneur de Belleval, au marquis de Florian
 f^o 114 et 116 ; Lublinsky, p. 130 ; voir Speranskaya, p. 252-253
- [début avril 1775], le marquis de Florian à Voltaire
 f^o 115 ; Lublinsky, p. 111 ; D19273. Lublinsky date cette lettre de décembre 1773,
 tandis que Besterman la situe en décembre 1774 / janvier 1775 ; par la disposition
 des papiers, il est pourtant clair que ce mot bref fut envoyé avec la lettre précédente,
 f^o 114 et 116.
- 5 avril 1775, Charles-François-Marcel Moïsnel à Charles-Joseph Dumaisniel, seigneur
 de Belleval
 f^o 113 ; Lublinsky, p. 131-132 ; *Le Cri du sang innocent*, OCV, t. 77A, p. 312-313 ; voir
 Speranskaya, p. 253-254

